

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00686

Numéro SIREN : 489 706 937

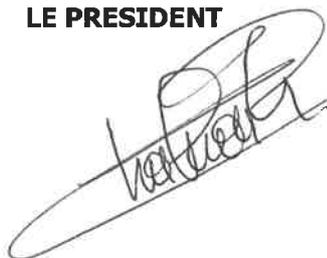
Nom ou dénomination : FINANCIERE DARHIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/009630

FINANCIERE DARHIS
Société par actions simplifiée
au capital de 3.960.000 Euros
Siège social : 34 Rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET PARISET
489 706 937 RCS Grenoble

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2021

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be 'V. Darhis'.

Désignation de l'entreprise : **S.A.S FINANCIERE DARHIS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **34 RUE DE LA TUILERIE** **38170 SEYSSINET PARISET** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **4 8 9 7 0 6 9 3 7 0 0 0 1 3** Néant *

Exercice N clos le, **31/12/2021** N-1 **31/12/2020**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	16 368 879		16 368 879	17 192 194
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	800 000		800 000	680 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)		17 168 879		17 168 879	17 872 194
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 704		5 704	5 180
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*				
	Autres créances (3)	1 230 457		1 230 457	1 002 288
	Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Disponibilités	8 501 904		8 501 904	9 296 707
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*				
	TOTAL (III)	9 738 065		9 738 065	10 304 175
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		26 906 944		26 906 944	28 176 370

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : S.A.S FINANCIERE DARHIS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...9.6.0...0.0.0.....)	DA	3 960 000	3 960 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	396 000	396 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	20 699 987	22 667 247
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	941 670	532 740
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	25 997 657	27 555 987
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	587 010	587 010
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	587 010	587 010
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12	12
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 486	14 548
	Dettes fiscales et sociales	DY	302 447	14 981
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 332	3 832
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	322 277	33 373	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	26 906 944	28 176 370	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	322 277	33 373
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S FINANCIERE DARHIS

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5	8
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	18 140	15 176	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 272	4 071	
	Salaires et traitements*					FY	36 000	36 000	
	Charges sociales (10)					FZ	14 444	14 377	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		465 572	
	Autres charges (12)					GE	18	18	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 874	535 213	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(72 869)	(535 205)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	228 169	1 000 000	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	62 771	68 277	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	62 771	68 277	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	75 636		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	75 636		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 865)	68 277	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	142 436	533 072	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		S . A . S FINANCIERE DARHIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 914 364	123 220	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 914 364	123 220	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		332	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	845 919	123 220	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	845 919	123 552	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 068 445	(332)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	269 211			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 205 309	1 191 505		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 263 639	658 765		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	941 670	532 740		
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
VNC IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
		845 919				
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES				1 914 364		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	17 192 194		22 603
Autres titres immobilisés	680 000		120 000
TOTAL	17 872 194		142 603
TOTAL GENERAL	17 872 194		142 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		845 919	16 368 879	16 368 879
Autres titres immobilisés			800 000	800 000
TOTAL		845 919	17 168 879	17 168 879
TOTAL GENERAL		845 919	17 168 879	17 168 879

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	587 010				587 010
TOTAL	587 010				587 010
TOTAL GENERAL	587 010				587 010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 288	2 288	
Groupe et associés	1 228 169	1 228 169	
TOTAL	1 230 457	1 230 457	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 486	15 486		
Personnel et comptes rattachés	22 114	22 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 554	8 554		
Impôts sur les bénéfices	269 211	269 211		
Autres impôts taxes et assimilés	2 568	2 568		
Autres dettes	4 332	4 332		
TOTAL	322 277	322 277		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	3 960 000			3 960 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 486
Dettes fiscales et sociales	1 254
Total	16 752

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

FINANCIERE DARHIS
Société par actions simplifiée
au capital de 3.960.000 Euros
Siège social : 34 Rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET PARISET
489 706 937 RCS Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter intégralement le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 941.669,83 € à la distribution d'un dividende.

L'Assemblée Générale décide, en outre, le prélèvement sur la réserve facultative d'un montant de 5.058.330,17 € afin de permettre la distribution d'un dividende global de 6.000.000 €, payable au siège social au jour de l'assemblée.

A l'issue de cette affectation et sur la base du bilan au 31 décembre 2021, les comptes de capitaux propres s'établissent comme suit :

Capital	3.960.000,00 €
Réserve légale	396.000,00 €
Réserve statutaire	-
Réserves réglementées	-
Réserve facultative	15.641.656,77 €
Report à nouveau	-

Total	19.997.656,77 €

Déclarations de l'assemblée générale en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts :

Dividende par action distribué par l'assemblée générale annuelle 2022	
Catégorie de titres (1)	Actions ordinaires
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	1,52 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-
Montant versé - imposition de droit commun après imputation du prélèvement forfaitaire unique (PFU) (3)	1,06 €

(1) non-applicable aux parts sociales
(2) bénéficiaires optant l'application du barème progressif – article 158-3-2° du CGI
(3) prélèvement forfaitaire unique de 30% (12,8% + prélèvements sociaux de 17,20 %) applicable aux revenus distribués à compter du 1^{er} janvier 2018 sauf option pour le barème progressif de l'impôt.



Dividende par action distribué par l'assemblée générale annuelle au titre des trois derniers exercices			
Exercice	2018	2019	2020
Catégorie d'actions (1)	« O »	« O »	« O »
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	0,43 €	0,57 €	0,63 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-
(1) « O » = ordinaires			
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI			

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme

Le Président
Christian BALMAIN



MAZARS
2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

BBM & Associés
4, rue Paul Valérien Perrin
38170 Seyssinet-Pariset

FINANCIERE DARHIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

FINANCIERE DARHIS

Société par actions simplifiée
RCS : 489706937 Grenoble

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE DARHIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE DARHIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2001 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié leur caractère approprié, les informations fournies à ce titre dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. En outre, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, pour vérifier le caractère raisonnable des estimations sur lesquelles repose l'évaluation des titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet Pariset, le 7 juin 2022

Arnaud Fleche

Associé

SAS BBM & ASSOCIES

Seyssinet Pariset, le 7 juin 2022

Laurent Cohn

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	16 368 879		16 368 879	17 192 194	823 316	4.79		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	800 000		800 000	680 000	120 000	17.65		
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	17 168 879		17 168 879	17 872 194	703 316	3.94		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 704		5 704	5 180	524	10.12	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	1 230 457		1 230 457	1 002 288	228 169	22.76	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	8 501 904		8 501 904	9 296 707	794 803	8.55		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	9 738 065		9 738 065	10 304 175	566 110	5.49		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 906 944		26 906 944	28 176 370	1 269 426	4.51		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 960 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 960 000		3 960 000			
	Réserves						
	Réserve légale	396 000		396 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	20 699 987		22 667 247		1 967 260	8.68
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	941 670		532 740		408 930	76.76
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	25 997 657		27 555 987		1 558 330	5.66	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	587 010		587 010			
	Total III	587 010		587 010			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants		12		12		
	Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 486		14 548		938	6.45	
Dettes fiscales et sociales	302 447		14 981		287 466	NS	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	4 332		3 832		501	13.07	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	322 277		33 373		288 904	865.69
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		26 906 944		28 176 370		1 269 426	4.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

322 277

33 373

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			5	8	3	42.64	
Total des Produits d'exploitation (I)			5	8	3	42.64	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			18 140	15 176	2 964	19.53	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 272	4 071	201	4.93	
Salaires et traitements			36 000	36 000			
Charges sociales			14 444	14 377	67	0.47	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				465 572	465 572	100.00	
Autres charges			18	18	0	1.12	
Total des Charges d'exploitation (II)			72 874	535 213	462 339	86.38	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			72 869	535 205	462 336	86.38	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			228 169	1 000 000	771 831	77.18	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	62 771		68 277		5 506	8.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	62 771		68 277		5 506	8.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	75 636				75 636	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	75 636				75 636	
2. Résultat financier (V-VI)	12 865		68 277		81 141	118.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142 436		533 072		390 636	73.28
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 914 364		123 220		1 791 144	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 914 364		123 220		1 791 144	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			332		332	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	845 919		123 220		722 699	586.51
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	845 919		123 552		722 367	584.67
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 068 445		332		1 068 777	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	269 211				269 211	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 205 309		1 191 505		1 013 804	85.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 263 639		658 765		604 874	91.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	941 670		532 740		408 930	76.76

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

S.A.S FINANCIERE DARHIS

34 RUE DE LA TUILERIE

38170 SEYSSINET PARISSET

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CABINET DUPONT-FERRIER & ASSOCIES

8 C Avenue Pierre de Coubertin

SEYSSINET PARISSET

0476460066

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Titres immobilisés	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	X
--------------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	17 192 194		22 603
Autres titres immobilisés	680 000		120 000
TOTAL	17 872 194		142 603
TOTAL GENERAL	17 872 194		142 603

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		845 919	16 368 879	16 368 879
Autres titres immobilisés			800 000	800 000
TOTAL		845 919	17 168 879	17 168 879
TOTAL GENERAL		845 919	17 168 879	17 168 879

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	587 010				587 010
TOTAL	587 010				587 010
TOTAL GENERAL	587 010				587 010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	2 288	2 288	
Groupe et associés	1 228 169	1 228 169	
TOTAL	1 230 457	1 230 457	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12	12		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 486	15 486		
Personnel et comptes rattachés	22 114	22 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 554	8 554		
Impôts sur les bénéfices	269 211	269 211		
Autres impôts taxes et assimilés	2 568	2 568		
Autres dettes	4 332	4 332		
TOTAL	322 277	322 277		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	3 960 000			3 960 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 486
Dettes fiscales et sociales	1 254
Total	16 752

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

